

Dispositif Gazole Non Routier (GNR) Agricole 2026

Sommaire

1 - Présentation du dispositif

2 - Entreprises éligibles

3 - Période concernée et montant de l'aide

4 - Dépenses prises en compte

5 - Modalités de dépôt :

- Je dispose d'un SIRET
 - ✓ Étape 1 - Créer son compte Chorus Pro
 - ✓ Étape 2 – Accéder à DémaTIC
 - ✓ Étape 3 – Compléter la demande
- Je ne dispose pas d'un SIRET

6 - Délais de traitement et paiement

1 - Présentation du dispositif GNR Agricole 2026

Dans un contexte marqué par la hausse durable des coûts de l'énergie, notamment du GNR, l'État a mis en place un ensemble de dispositifs destinés à soutenir les agriculteurs et sécuriser leur activité. Ces mesures visent en priorité à soulager les charges immédiates des exploitations.

Parmi elles, la prise en charge partielle de certaines taxes sur le carburant permet de limiter l'impact direct de la hausse des prix sur les coûts de production.

Le Gouvernement a décidé :

- une prise en charge exceptionnelle intégrale du droit d'accise applicable au GNR agricole [pour les consommations du mois d'avril 2026, soit 3,86 centimes par litre \(décret\)](#).
- un remboursement complémentaire exceptionnel de 15 centimes par litre pour les volumes consommés en mai 2026 (décret non paru à ce stade).

L'objectif est de soutenir la trésorerie des exploitations agricoles et forestières fortement impactées par l'augmentation des charges de carburant.

2 - Entreprises éligibles

Le dispositif concerne les professionnels utilisant du GNR dans le cadre de travaux agricoles ou forestiers. Sont notamment éligibles :

- les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole (personnes physiques ou entreprises unipersonnelles du type EARL) ;
- les sociétés spécifiques du secteur de la production agricole (GAEC, EARL pluripersonnelles, SCEA, etc.) ;
- les coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole ;
- les exploitations de conchyliculture, d'aquaculture marine ou de pisciculture ;
- les personnes redevables de la cotisation de solidarité visée à l'article L.731-23 du code rural et de la pêche maritime ;
- les personnes morales ayant une activité agricole au sens de l'article L.722-2 du code rural et de la pêche maritime, ou forestière au sens de l'article L.722-3 du même code.

3 - Période concernée et montant de l'aide

Le versement de l'aide prend la forme d'une subvention dont le montant est égal à 3,86 centimes d'euros par litre de GNR livré en avril 2026.

Le calcul est effectué automatiquement dans le Portail Chorus Pro « DémaTIC » à partir des volumes déclarés.

Point de vigilance :

L'aide versée par le Gouvernement est une aide dite « de minimis ». Pour pouvoir y prétendre, l'exploitant ne doit pas avoir perçu plus de 50 000€ d'aides dans les trois dernières années.

L'aide pour le GNR peut être réduite si l'exploitant atteint le plafond de 50 000 € en cumulant des aides passées et le montant d'aide GNR.

4 - Dépenses prises en compte

Les aides concernent uniquement les achats de GNR utilisés pour des travaux agricoles ou forestiers.

Les factures doivent :

- correspondre aux périodes concernées (avril et mai 2026) ;
- être lisibles et complètes ;
- faire apparaître clairement les volumes livrés ;
- être au nom du demandeur.

Les volumes déclarés dans le Portail Chorus Pro « DémaTIC » doivent correspondre exactement aux volumes figurant sur les factures.

5 – Modalités de dépôt

Dépôt par voie dématérialisée :

Les demandes d'aide doivent obligatoirement être déposées par voie dématérialisée sur le Portail Chorus Pro « DémaTIC » :

<https://portail.chorus-pro.gouv.fr>

Une seule demande doit être déposée par SIRET.

Point de vigilance :

Les demandeurs ne disposant pas encore de compte « DémaTIC » devront le créer via le Portail Chorus Pro.

Dépôt papier :

Le format papier n'est possible que dans les cas où le demandeur n'a pas de numéro SIRET. Pour obtenir le formulaire, vous pouvez le télécharger sur le site impots.gouv.fr ou vous rapprocher de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF).

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Les entreprises éligibles déposeront leur demande accompagnée :

- des factures de GNR livré en avril 2026 au nom de l'entreprise demandant l'aide. Les bons de livraisons ne sont pas recevables ;
- des coordonnées bancaires de l'entreprise ;
- une déclaration sur l'honneur qui atteste l'exactitude des informations déclarées et indique que l'entreprise remplit bien les conditions prévues par le décret instituant l'aide ;
- une déclaration de minimis uniquement pour les entreprises n'exerçant pas d'activité dans le secteur de la production agricole primaire ni dans celui de l'aquaculture, notamment les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et les entreprises de travaux agricoles et forestiers (ETARF).

Il n'est pas nécessaire de joindre à la demande une attestation d'affiliation à la MSA.

5 – Modalités de dépôt

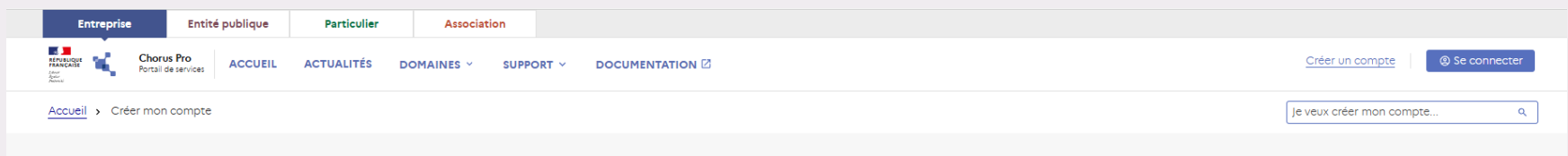
Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 1 - Créer son compte Chorus Pro

Les exploitants qui n'utilisent pas encore « DémaTIC » doivent créer un compte sur Chorus Pro.

Étapes :

- Accéder au portail Chorus Pro <https://portailchorus-pro.gouv.fr/> ;
- Cliquer sur « Créer un compte » ;



Il est important d'utiliser une adresse mail régulièrement consultée afin de recevoir les notifications de l'administration.

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 1 - Créer son compte Chorus Pro

Créer mon compte

Remplissez vos informations personnelles

Les champs suivis d'un * sont obligatoires

Renseigner les informations personnelles

Informations Personnelles

Adresse e-mail : exemple@mail.fr *

Confirmez votre adresse e-mail : exemple@mail.fr *

Prénom *

Nom *

Téléphone

Adresse email de contact

J'accepte que mon nom, prénom et adresse électronique soient utilisés par le Ministère chargé du Budget (et par le prestataire réalisant les enquêtes de satisfaction pour le compte de l'AIFE) afin de recevoir l'enquête de satisfaction sur Chorus Pro. Je note par ailleurs que je pourrai à tout moment exercer mon droit de retrait en décochant l'option.

J'accepte les conditions*

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 2 – Accéder à DémaTIC

1 - Cliquer sur « DOMAINES » une fois connecté à Chorus Pro Onglet « Entreprise »

The screenshot displays the Chorus Pro portal interface. At the top, there are navigation tabs for 'Entreprise', 'Entité publique', 'Particulier', and 'Association'. The 'Entreprise' tab is selected. Below the tabs, the main navigation bar includes 'ACCUEIL', 'ACTUALITÉS', 'DOMAINES' (circled in red), 'SUPPORT', and 'DOCUMENTATION'. On the right side of the navigation bar, there are links for 'Créer un compte' and 'Se connecter'. The main content area is titled 'Les domaines Chorus Pro' and features a grid of six service cards: 'Annuaire facturation', 'Marché', 'Commande', 'Facturation', 'Organisation', and 'Raccordements'. Each card includes an icon, a title, a brief description, and a link to 'Accéder au domaine'. On the left side, there is a blue sidebar with a welcome message and a section for 'Fonctionnalités les plus utilisées' with a link to 'Annuaire de la facturation électronique'.

5 – Modalités de dépôt

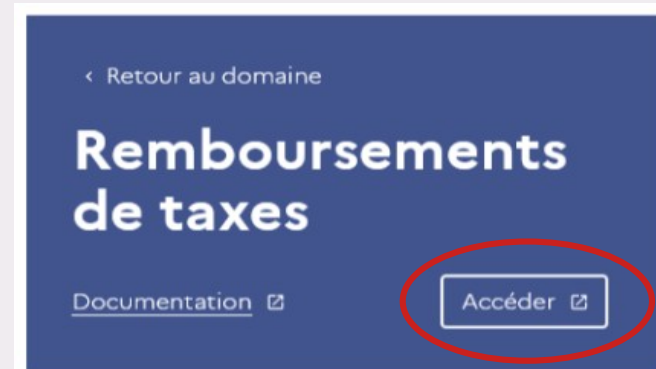
Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 2 – Accéder à « DémaTIC »

2 - Sélectionner « Remboursements de taxes »

3 - Cliquer sur « Accéder »

4 - Entrer votre identifiant et votre mot de passe

A screenshot of a login form titled 'Se connecter'. The instruction reads 'Entrez votre identifiant et votre mot de passe.' Below this, there is a label 'Adresse de connexion : email@domain.fr' and an empty text input field. Underneath is the label 'Mot de passe' and another empty text input field with an eye icon for toggling visibility. A link 'Mot de passe oublié ?' is positioned below the password field. At the bottom, there is a blue button labeled 'Se connecter'.

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 2 – Accéder à DémaTIC

5 - Sélectionner « DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC »

The screenshot displays the DémaTIC web application interface. At the top, a navigation bar contains several menu items: ACCUEIL CONNECTÉ, **DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC** (circled in red), FACTURES À VALIDER, FACTURES DE TRAVAIL, FACTURES ÉMIS, FACTURES REÇUES, MÉMOIRES DE FRAIS DE JUSTICE, MES MESSAGES, RACCORDEMENTS EDI ET API, and SUIVI DES FLUX. Below this is a dark blue navigation bar with tabs: Synthèse, Rechercher, Saisir demande de remboursement TIC, Tableau de bord, and Archives. The main content area features a filter section with 'Filtre Structure : 11000201100044 - SERVICES DE L'ETAT' and an 'Appliquer' button. Below the filter is a table titled 'DEMANDES À TRAITER' with columns: Beneficiaire, Date de dépôt, Numéro, Etat courant, Date de l'état courant, Montant total, and Actions. The table is currently empty. To the right of the table are navigation controls (back, forward, page 1) and a dropdown for '50 lignes par page (0 ligne(s))'. Below the table are buttons for 'Abandonner', 'Télécharger', and 'Supprimer'. At the bottom, there are two sidebars: 'FIL D'ÉVÈNEMENTS' (empty) and 'ACTUALITÉS' containing news about the 'Campagne mensuelle d'aide exceptionnelle - Gazole non routier (GNR) facturé en avril 2026'.

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

Lors de la saisie vérifier les informations relatives à l'exploitation (bénéficiaire, numéro PACAGE, références bancaires).

ACCUEIL CONNECTÉ DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC FACTURES À VALIDER FACTURES DE TRAVAUX FACTURES ÉMISES
FACTURES REÇUES MÉMOIRES DE FRAIS DE JUSTICE MESSAGES RACCORDEMENTS EDI ET API SUIVI DES FLUX

Synthèse Recherche **Saisir demande de remboursement TIC** Tableau de bord Archives

Saisie DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC Numéro de la demande : Etat : Mode de dépôt : Saisie Web

EN-TÊTE

BÉNÉFICIAIRE

Structure * : 11000201100044 - SERVICES DE L'ETAT

Service * : Centre gestion financière JUSTICE - Océan In

SIRET : 11000201100044

Adresse : 139 RUE DE BERCY
PARIS
PARIS 12
75012
PARIS 12

Pays : France

Numéro RCS :

Numéro PACAGE :

Catégorie de bénéficiaire : Sélectionner une catégorie de bénéficiaire

Références bancaires * : Sélectionner une référence bancaire

J'atteste sur l'honneur que le bénéficiaire de la demande n'est pas en situation de difficulté au sens du règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 (liquidation judiciaire, redressement judiciaire ou sauvegarde, exceptés les plans redressement ou de sauvegarde en cours à la date de la livraison). *

RÉFÉRENCES

Période de la demande * : Sélectionner une période de demande

Devise : EUR - Euro européen

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

6 - Sélectionner votre catégorie de bénéficiaire.

Numéro RCS :

Numéro PACAGE :

Catégorie de bénéficiaire :
Sélectionner une catégorie de bénéficiaire ▼

- Sélectionner une catégorie de bénéficiaire
- Exploitant agricole à titre individuel
- Exploitant agricole à titre sociétaire
- Conchyliculteur
- Entreprise de travaux agricoles à titre individuel
- Entreprise de travaux forestiers à titre individuel
- Entreprise de travaux agricoles à titre sociétaire
- Entreprise de travaux forestiers à titre sociétaire
- Exploitant forestier
- CUMA
- Autre : personne morale ayant une activité agricole
- Cotisant Solidaire
- Exploitant en R.J/souvegarde

... n'est pas en situation de
Commission du 17 juin 2014
souvegarde, exceptés les plans
de la livraison). *

☰

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

7 - Indiquer la période concernée : Mois Avril 2026

RÉFÉRENCES

Période de la demande * :
Mois Avril 2026

Devise : EUR - Euro européen

Une aide aux entreprises des secteurs agricole et forestier touchées par la hausse du prix du gazole non routier est instituée par le gouvernement. Les entreprises éligibles peuvent déposer une seule demande par période. Pour toutes questions sur le dispositif d'aide, vous pouvez vous rapprocher de la Direction des Finances publiques de votre ressort.

Saisir une nouvelle demande

Enregistrer

8 - Cliquer sur « Saisir une nouvelle demande » puis « Enregistrer ».

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

9 - Cliquer sur « Gestion des pièces jointes » et déposer :

- la facture du mois d'avril ;
- une déclaration sur l'honneur pour toutes les entreprises ;
- une déclaration dans laquelle les entreprises concernées déclarent les aides de minimis perçues depuis 2023.

RÉFÉRENCES

Période de la demande * :
Mois Avril 2026

Devise : EUR - Euro européen

LIGNES DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC

5 Lignes par page (ligne(s))

N°	Número facture	Date de livraison	Type de carburant	Quantité / Volume	Taux applicable	Montant	Actions
----	----------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------	---------	---------

Supprimer ligne de demande + Ajouter ligne de demande

RÉCAPITULATIF PAR TYPE DE CARBURANT

5 Lignes par page (ligne(s))

Type de carburant	Quantité / Volume	Taux applicable	Montant
-------------------	-------------------	-----------------	---------

Montant total :

PIÈCES JOINTES

5 Total de 0 pièce(s) jointe(s).

Type	Désignation	Extension	Nom du fichier	Ligne de demande	Actions
------	-------------	-----------	----------------	------------------	---------

Supprimer pièces jointes Télécharger pièces jointes **Gestion des pièces jointes**

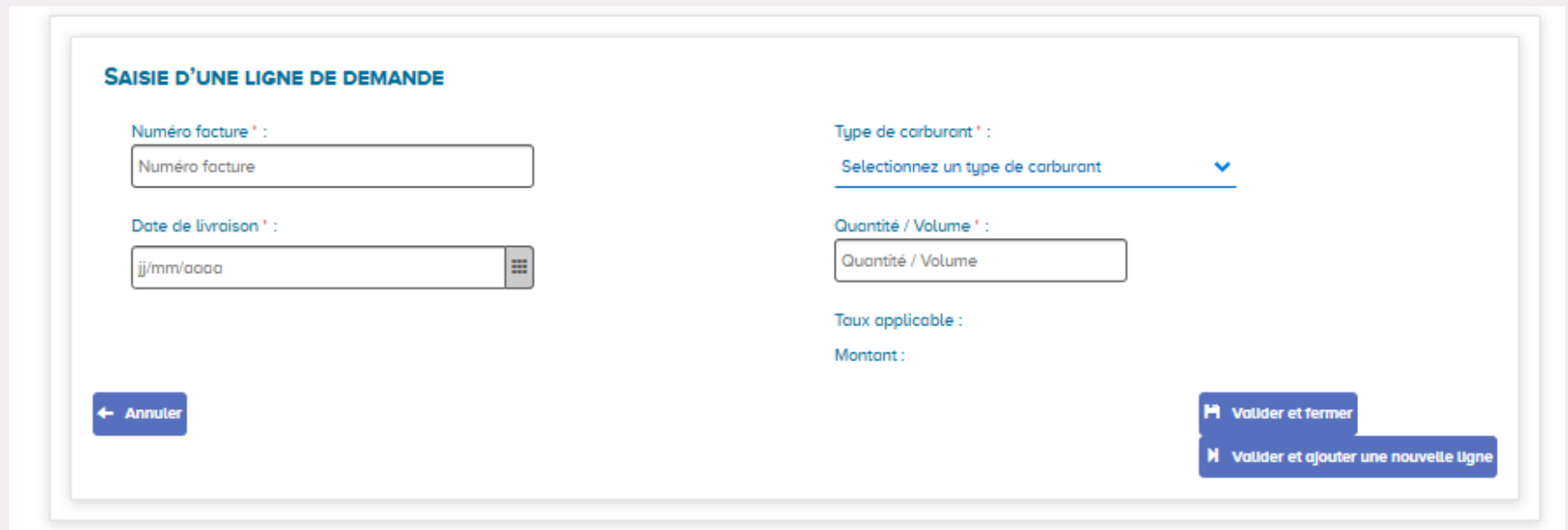
Saisir une nouvelle demande Dupliquer Supprimer Enregistrer Valider et envoyer

5 – Modalités de dépôt

Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

10 – Compléter le bloc « Saisie d'une ligne de demande » en indiquant le numéro de facture, la date de livraison, le type de carburant ainsi que le volume puis valider et fermer.



The screenshot shows a web form titled "SAISIE D'UNE LIGNE DE DEMANDE". It contains several input fields and buttons. On the left side, there are two rows: "Numéro facture * :" with a text input field containing "Numéro facture", and "Date de livraison * :" with a date picker input field showing "jj/mm/aaaa". On the right side, there are three rows: "Type de carburant * :" with a dropdown menu showing "Selectionnez un type de carburant", "Quantité / Volume * :" with a text input field containing "Quantité / Volume", and "Taux applicable :" and "Montant :". At the bottom left is a blue button with a left arrow and the text "Annuler". At the bottom right are two blue buttons: "Valider et fermer" and "Valider et ajouter une nouvelle ligne".



Le calcul du montant de l'aide est réalisé automatiquement par le formulaire.

5 – Modalités de dépôt

Je ne dispose pas d'un numéro de SIRET

Pour les personnes ne disposant pas de SIRET, le dépôt papier reste possible (une seule demande par entreprise).

Le formulaire est accessible :

→ sur le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) depuis la page d'accueil :



→ en formulant une demande auprès de la DAAF.

Les dossiers complets sont ensuite à envoyer à l'adresse suivante :

[Direction Régionale des Finances Publiques de La Réunion](#)

[Division Contrôle Budgétaire et Comptabilité](#)

[7 avenue André Malraux](#)

[CS 21015](#)

[97744 Saint-Denis Cedex 9](#)

6 - Délais de traitement et paiement

Après dépôt, les demandes sont examinées par les services de la Direction Régionale des Finances Publiques de La Réunion.

Si le dossier est complet :

- la demande est validée ;
- le paiement est déclenché automatiquement ;
- une notification est envoyée par courriel.

Si le dossier est incomplet :

En cas de pièce manquante ou d'erreur, [l'administration peut demander des compléments avant validation définitive ou rejeter le dossier.](#)